© Drogues Info Service - 16 juin 2025

Vos questions / nos réponses

no comment

Par Profil supprimé Postée le 10/12/2009 03:07

> bois c autorisé mais ne fumes pas regarde la pub elle est trop drole c conseillé par le ministre heu je sais plus comment il s'appelle trop de wiski a la tienne ptdr je te kife hips

---

Mise en ligne le 10/12/2009

Bonjour,

nous avons, dans notre précédente réponse, détaillé les missions du service, et plus précisément celles de la rubrique "Vos questions, nos réponses". Les témoignages font l'objet d'une autre rubrique de notre site. Ces témoignages sont publiés dans la mesure où ils respectent la charte du site.

Cordialement.